

Information importante aux usagers de la RD239 (côte de Lescun)

Enfouissement de la ligne moyenne tension sur cette RD

Enedis est le maître d'ouvrage et Canaelec le maître d'oeuvre du chantier. Ce chantier financé en intégralité par Enedis, répond à des problématiques de sécurité, environnementales et paysagères.

1. Calendrier, types de travaux, conditions de circulation :

Début du chantier le 4 septembre 2023, réception prévue le 17 novembre 2023. L'annonce sera faite par panneaux dès la fin août sur la RN 134 et au pont de Lescun.

PÉRIODE	TRAVAUX	CIRCULATION
Du 4/09 au 18/09	Sondages, préparation.	<u>CIRCULATION ALTERNÉE</u> (présence de feux) depuis le pont du Roy et au départ du village
Du 18/09 au 17/11	Tranchée, câblages Revêtement de la chaussée	<u>CIRCULATION FERMÉE SUR LA RD239 toute la semaine</u> entre le Pont du Roy et le village : <u>DÉVIATION PAR LA RD 339 (Rte de Lhers).</u> Réouverture les fins de semaine du vendredi 12h au lundi 8h avec feux alternatifs car des engins de chantiers entravent partiellement la chaussée.

2. Pour les riverains et les usagers de la route d'Anitch :

Jusqu'au 30/09 environ, la circulation vers la vallée sera alternée.

À partir du 30/09 jusqu'au 17/11 (approximativement), circulation déviée par la RD 339 (Rte de Lhers), puis RD 340 et RD239 jusqu'à la Rte d'Anitch.

Au départ d'Anitch, passer par le village de Lescun puis RD 340 pour rejoindre la RD339, le pont du Roy et la vallée

Pour ces riverains, le point de collecte des ordures ménagères sera déplacé (Pont du Roy et pont du Moulin).

3. Cette déviation demande une grande prudence aux conducteurs et conductrices :

Il faudra prendre en compte un surplus de circulation sur la RD 339 (Rte de Lhers), qui est assez étroite pour les croisements.

Le passage des gros véhicules (semi-remorques notamment) devra être accompagnée d'une présence humaine aux extrémités de la voie (au pont du Roy ainsi qu'au pont de Pétraube), informant les véhicules entrants de la présence (circulation) de ces gros véhicules, information particulièrement importante pour les zones où les croisements sont pratiquement impossibles.

Pour les camions de transhumances, il est souhaitable qu'ils privilégient le vendredi après-midi pour circuler (par la RD239, côte de Lescun). Dans le cas contraire (utilisation de la Rte de Lhers, RD340), ils devront être précédés d'un véhicule équipé d'un gyrophare dans le sens de la montée au pont de Pétraube, dans le sens de la descente au pont du Roy.

La question se pose de l'interdiction complète de la circulation des bus sur cette voie (Rte de Lhers), ce qui implique le transfert des voyageurs vers des navettes légères depuis l'usine Toyal (ceci s'applique au centre Labérouat).

Nous mesurons les difficultés engendrées par ce chantier, et nous comptons sur votre compréhension, votre patience et votre sens de l'organisation ; nous vous en remercions par avance.

La mairie de Lescun